

Nombre de Délégués :

En exercice..... 120
Présents.....67
Votants 66

Objet :

**ACQUISITION D'UNE BOM
EQUIPEE D'UNE GRUE**



N°3/02/06/2018

L'an deux mille dix huit, le deux juin à 9 heures, le **Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES** du Périgord Noir dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à "la Borne 120", Commune de Marcillac Saint Quentin sous la présidence de M. Jean-Pierre DUBOIS, Vice-Président.

Date de Convocation du Comité Syndical : *le 15 mai 2017*

Etaient présents :

ARCHIGNAC : Mme Josiane FRAYSSE,
AUBAS : M. Jean-Marie DESCAMP,
BEYNAC ET CAZENAC : M. Alain PASSERIEUX, M. Philippe SOULETIS,
BEZENAC : M. Hervé CARVES,
BORREZE : M. Pierre CHEVALIER, M. Dominique HERMENAULT,
BOUZIC : M. Pierre MENANT,
CALVIAC EN PERIGORD : M. Jean-Louis CHUPIN,
CARLUX : Mme M-Laure FERBER, M. Jean-Claude DELHORBE,
CASTELNAUD LA CHAPELLE : Mme M-F ROUBERGUE,
CENAC ET ST JULIEN : M. Huguette ROBISSOUT, M. Jean-Luc BRUGUES,
DAGLAN : Mme M-Hélène VASSEUR,
DOMME : M. J-Claude CASSAGNOLE, M. Francis COUSIN,
FLORIMONT GAUMIER : Monsieur Mathias LUCAS,
GROLEJAC : M. Claude BOYER,
JAYAC : M. Guy ESTRUC,
LA CHAPELLE AUBAREIL : M. Sébastien FRIT,
LES EYZIES DE TAYAC SIREUIL : Mme Amandine DALBAVIE,
LES FARGES : Mme Lauryn LAGLENE, Mme Arlette SOULIAC,
MARCILLAC ST QUENTIN : Mme Nicole LALANDE, M. Daniel VEYRET,
MARQUAY : M. Daniel LALEU,
MEYRALS : Mme Jacqueline JOINEL,
NABIRAT : Mme Christiane DESMOULINS,
ORLIAGUET : M. Jean-Claude DEYRE, M. Alain MARINIER,
PEYRILLAC ET MILLAC : M. Thierry MARTINAT,
PEYZAC LE MOUSTIER : Mme Elisabeth GARCETTE, Mme BRIDE ROYE,
PRATS DE CARLUX : Mme Eloïse MARADENE,
PROISSANS : M. Patrick CROUZILLE,
SALIGNAC EYVIGUES : M. Jean-Pierre DUBOIS, M. Jacques FERBER,
SARLAT LA CANEDA : Mme Marlies CABANEL,
SERGEAC : Mme Michèle VALETTE,
ST AMAND DE COLY : M. Vincent GEOFFROID, M. J-Pierre PACAUD,
ST ANDRE D'ALLAS : M. J-Jacques ALBIE, M. D. THIBART,
ST AUBIN DE NABIRAT : M. Christian GARRIGOU, M. Antoine VAN HUSSEN,
ST CREPIN ET CARLUCET : Mme Magalie LOPEZ, M. Gérard TEILLAC,
ST CYBRANET : M. Hervé MALAURIE,
ST GENIES : M. Michel LAJUGIE,
ST JULIEN DE LAMPON : M. Serge CANADAS, M. Jean-Pierre HAMEL,
ST LAURENT LA VALLEE : Mme ROUVES,
ST MARTIAL DE NABIRAT : M. J-Claude CABANNE, Mme Marion CLAVERIE,
ST VINCENT DE COSSE : M. Georges De MEYERE,
ST VINCENT LE PALUEL : M. Etienne ROUQUIE, Mme Christine DANGREMONT,
STE MONDANE : M. David DURAND,
STE NATHALENE : M. Dominique CHEYROU, M. Jean-Michel PERUSIN,

Certifié exécutoire le :

Affiché le :

Publié ou Notifié le

AR PREFECTURE

024-252402284-20180602-20180306-DE
Regu le 12/06/2018

TAMNIES : Mme Valérie CHIOTTI,
VALOJOUXX : M. Philippe BASTIDE, Mme Odile ROUX,
VEYRIGNAC : M. Cyril BREAU, Mme Claude DENIS,
VITRAC : M. Jean-Marie CLAES.

Mme Valérie CHIOTTI (*commune de Tamnies*) a été élue secrétaire de séance.

Excusé(e)s : M. Bernard PICHENOT, M. Alexandre PEYRAT, Mme MaëliSS LINDSTROM,
M. Roger MONDY (*commune de La Roque Gageac*), M. Vincent CARVES (*commune de Bézenac*),
Mme Denise ARNOULT (*commune de Peyrillac et Millac*), M. Georges VIDAL (*commune de
St Cybranet*), M. Patrick SINGIER (*commune de Vézac*).

Présents sans voix délibérative : M. Jean-Michel PERUSIN (*maire de la commune de
Ste Nathalie*),

.....
Le Vice-Président expose à l'Assemblée que la mise en œuvre de bornes de pré-collecte des déchets qui seront enterrées, semi-enterrées ou aériennes nécessite l'acquisition d'une benne à ordures ménagères équipée d'une grue.

Il propose de remplacer la BOM acquise en 2002, immatriculée sous le numéro ED-744-RA, par un véhicule neuf (châssis porteur de 32 tonnes, BOM de 23 m³ et grue de 10 mètres équipée d'une préhension par champignon de type « Kinshofer »).

Il précise qu'une consultation des entreprises a été réalisée dans ce sens et présente à l'Assemblée le bilan des offres reçues, qui peut se résumer ainsi :

Le CCTP fait état des critères de sélection suivants :

- 35 points pour l'intérêt économique,
- 35 points pour la valeur technique,
- 10 points pour les délais de livraison du matériel et d'intervention pour maintenance,
- 20 points pour l'extension de garantie,

Le marché est réparti en deux lots :

➤ Lot n°1 : le camion porteur.

2 entreprises ont remis une offre (Ets ETOILE 24 et Groupe PAROT) et répondent au cahier des charges.

Suite à l'analyse des offres par la Commission des Marchés, le mieux disant est le Groupe PAROT, avec la note de 99.4 points/100, pour la fourniture d'un châssis porteur au prix de 105 600€ HT soit 127 800 € TTC et la proposition de reprise de la BOM usagée pour 5 000€.

➤ Lot n°2 : la benne à ordures équipée de lève conteneur, la grue et la préhension par champignon de type « Kinshofer ».

Une entreprise a remis une offre (Ets MANJOT ENVIRONNEMENT) et répond au cahier des charges.

Suite à l'analyse des offres par la Commission des Marchés, cette proposition qui reprend la fourniture d'une benne à ordures ménagères 23 m³ de marque SEMAT équipée d'une grue MANJOT ENVIRONNEMENT, 17 tonnes, 10.8m en extension, est recevable et acceptée au prix de 168 500€ HT soit 202 200 € TTC.

Vu l'avis de la Commission des Marchés et du Bureau Syndical, tous deux réunis en séance du 30/05/2018,

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Retient** pour réaliser le marché d'acquisition d'une BOM, livrable en 2019, les entreprises suivantes :

- **Lot 1** : les Ets Groupe PAROT, 24120 Pazayac, pour un coût de 105 600 € HT, 127 800TTC,
- **Lot 2** : les Ets MANJOT ENVIRONNEMENT, 69200 Vénissieux, pour un montant de 168 000 € HT, 202 200€ TTC,

AR PREFECTURE



024-252402284-20180602-20180306-DE
Regu le 12/06/2018

- **Cède** au Groupe PAROT (Lot 1) la BOM usagée, immatriculée ED-744-RA, au prix de 5 000 €,
- **Mandate** le Président pour réaliser ces acquisitions,
- **Autorise** le Président à engager, liquider et mandater les dépenses correspondantes,
- **Dit** que les crédits seront inscrits au budget général 2019

Fait et délibéré au siège social, les Jour, Mois et An que dessus,

Pour copie conforme,
Marcillac St Quentin, le 02 juin 2018

Le Vice-Président,
Jean-Pierre DUBOIS
du
PÉRIGORD
NOIR



AR PREFECTURE

024-252402284-20180602-20180306-DE
Regu le 12/06/2018

SICTOM DU PERIGORD NOIR
Fourniture d'une Benne à Ordures Ménagères

ANALYSE DES OFFRES
Commission des marchés du 30/05/2018

LOT 1 : Fourniture d'un châssis court de 32 tonnes, de type 8x2 - 6

		ETOILE 24 Mercedes	GRUPE PAROT IVECO
Modèle 8x2 - 6 proposé		MB9147	STARLIS X-WAY
Version	EURO	antos euro 6	euro 6c sans EGR
Gabarit LxHxl	x x	10,920 x 2,500 x 3,750	10,870 x 2,550 x 3,750
Garde au sol :			
Du bas de caisse de la cabine	...m...	0,349	0,244
Du plancher intérieur de la cabine	...m...	1,284	1,236
Tunnel (entre marche et plancher)		0 320	0 305
PTAC (32 T demandé)	T	32 T	32 T
Charge utile sur l'essieu avant	T	8T Avant, 7,5T Arrière	747 Kg
Poids à vide	T	20,800 T soit 10,130T équipé	19,920 T soit 9,260T équipé
Longueur du châssis disponible derrière le 1er essieu		9m520	9m460
longueur totale		10m620	10m870
braquage :			
avant du véhicule		9m800	9m800
porte à faux (balayage en haut de trémie)		8m657	8m705
	Cv	455	480
Cylindrée	l	10,7 l	11 l
Couple (2200 Nm demandé)	Nm de à Tr/mn	2200Nm 1000 Tr/mn 1400 Tr/mn	2300 Nm 970Tr/mn
Boîte à Vitesse : description	Automatisée oui non Automatique oui non Robotisée oui non	HBG 230,12 POWERSHIFT3 12 vitesses AV, 2 marche AR oui non non	HI TRONIC 12 vitesses AV, 2 marche AR non non oui
Suspensions avant		AV mécanique ressort t amortisseurs , barres stabilisatrices	mécaniques ressort (paraboliques)
Suspensions arrières	pneumatique : oui non adaptée BOM (sur coussins d'air) : oui non	4 coussins d'air s/essieu moteur + 2 AV + 2 AR oui oui	8 coussins d'air (2 AV - 4 moteur - 2 AR) suspension pneu. ECRAS 2 CAPTEURS oui oui
Freinage (système ralentisseur)	Ralentisseur Type : Type Telma / hydraulique ABS : oui non EBS : oui non oui non	Freins à disques freins de stationnement supplémentaire sur essieu avant VOITH 500 Kw hydraulique oui oui oui	Freins à disques freins de stationnement supplémentaire sur essieu avant hydraulique oui oui oui
Frein de parking sur train avant			
Tachygraphe	Type	VDO	numérique
Limiteur électronique de vitesse		oui	oui
Préservation environnementale		oui	oui
Réservoir (environ 300 l)	l	290 l	290 l
Echappement sortie basse		oui	oui
Équipement cabine			
Cabine courte de préférence, peinture blanche, vitre à l'arrière		oui	oui cabine courte
Vitre électrique			
Volant réglable			
Climatisation		oui	oui
2 gyrophares sur la cabine			
Tableau de bord avec			

* Témoins : chargement, surcharge

AR PREFECTURE

024-252402284-20180602-20180306-DE
Regu le 12/06/2018

<i>Équipements pour mise en route de la grue De la benne à ordures ménagères De la pesée embarquée et son imprimante, * Prise caméra Système enregistrement pesée embarquée</i>		Voir carrossier	Voir carrossier
Autoradio			
Système de communication téléphonique, de type Bluetooth ou équivalent, différencié de l'autoradio, et performant.			
1 extincteur		oui	oui
Sièges avec housses			
1 Siège chauffeur pneumatique, 1 siège passager			
Triangle de signalisation			
* Formation chauffeursjours	1	2
* Stage formation d'un mécanicien SICTOMjours	1	5

VALEUR TECHNIQUE		- Moteur 2ème génération = baisse de la consommation - Programme POWER - Pont AR de chantier avec réducteur dans les moyeux- blocage différentiel - essieux 2 et 4 directeur et délestables jusqu'à 30 Km/h	- Moteur CURSOR fabriqué en France - ECO-ROLL : système roue libre pour une économie de carburant - Hill Older : Aide au démarrage en cote (économise l'embrayage) - trideme AR : essieu 1 relevable directeur, essieu 2 jumelé moteur, essieu 3 fixe directeur
DIVERS			- Pare-choc avant en acier - Barre stabilisatrice renforcée
DELAI DE LIVRAISON		32 semaines	34 semaines (avec aout gelé)
EXTENSION DE GARANTIE (36 mois + ...)		36+24 = 60	36+24 = 60
PRIX ht		128 000,00	105 600,00
REPRISE d'une BOM		5 000,00	5 000,00
Prix net du marché		123 000,00	100 600,00

CLASSEMENT DES OFFRES :

L'intérêt économique (35 points)	27,2	35
Les valeurs techniques du matériel ou des prestations (35 points)	30	35
Les délais de livraison du matériel et d'intervention pour maintenance (10 points)	10	9,4
L'extension de garantie (20 points)	20	20
CLASSEMENT GLOBAL	87,2	99,4

La Commission des marchés, après avoir analysé les offres relatives au marché de fourniture d'une BOM équipée d'une grue, retient pour réaliser le lot 1 les Ets PAROT

Les membres de la Commission des Marchés

AR PREFECTURE

024-252402284-20180602-20180306-DE
Regu le 12/06/2018

SICTOM DU PERIGORD NOIR
Fourniture d'une Benne à Ordures Ménagères

ANALYSE DES OFFRES
Commission des marchés du 30/05/2018

**LOT 2 : Equipement : Fourniture et installation d'une grue auxiliaire hydraulique,
d'une Benne à Ordures Ménagères de 23 m³, d'une pesée embarquée, d'une caméra à l'arrière du caisson de la BOM**

LA BENNE A ORDURES MENAGERES, PESEE EMBARQUEE, CAMERA		MANJOT
Modèle proposé		BOM SEMAT
Capacité (23 m ³ utiles)	m ³	23
Réglage rapide du taux de compression	oui non	oui
Trémie, vidage en partie haute		6 m ³ en Hardox 450
Pesée embarquée, implantation sur châssis 6 points mini, précision 10 Kg (près) Boutons de sécurité "arrêts d'urgence du fonctionnement de l'arrière" Système sécurité "chute brutale" de la porte arrière	Type :	PME Vishay 1155 - 6 capteurs précision 10 Kg
Signalisation arrière : 2 phares d'accostage des feux flash 2 feux de travail latéral droit 1 phares de travail sur l'avant du caisson		oui à Leds
Carénage latéral lisse et peinture blanche		oui à Leds
Graissage automatique centralisé		oui
Graisseurs et flexibles protégés par carters	liaison châssis : oui non	en concertation avec le concessionnaire PL retenu
Spécifications Techniques		
Trémie (solide, robinet de vidange, bord de trémie étanche)		oui Toile anti-abrasion extérieure trémie complètement en Hardox 450
Activation en cabine d'un point lumineux lors de l'ouverture de la porte, lecture (pesée embarquée)		oui + pesée télécommandée
Tôles (solidité, épaisseur)		oui cf détail
Porte arrière (panneau éjecteur actionné par un vérin double effet)		oui
LA GRUE, auxiliaire hydraulique, installée entre la cabine et le caisson BOM		
CapacitéTonnes/ m ³	17 T/m ³
Charge admissible à 10 mKg	1640 Kg
Longueur du bras en extensionm	10 m 80
Amplitude de grue et capacité de chargeT àm en hauteur	1,6 T à 10 m de haut
T àm en longueur maximale	1,54 T à 10,8 m de long
Télécommande à distance, 2 batteries, 1 chargeur en cabine		oui
Protection des vérins		extension montage inversé
Béquilles (2 à l'avant, 2 à l'arrière) radiocommandées Ne dépassant pas le gabarit du châssis		oui
Rotator équipé d'un dispositif de préhension par champignon		oui
1 feu de travail installé sur la grue permettra d'éclairer la zone de travail		oui
Installation hydraulique et commande de la BOM et de la grue		Pompe à double débit pour BOM pompe à débit variable pour grue
Poids mort de la benne	T	6,330 T
Poids de la pesée embarquée	T	0,220 T

AR PREFECTURE

024-252402284-20180602-20180306-DE
Regu le 12/06/2018

Poids de la grue	T	2,560 T
Poids à vide des équipements du lot 2	T	10,670 T
* Formation des chauffeurs		
* Stage formation d'un mécanicien SICTOM		oui

VALEUR TECHNIQUE		- élévation verticale des colonnes pour préserver les mats du champignon - Déploiement et repliement automatique de la grue - Travail à 100% de la charge avec béquilles dans le gabarit
DIVERS		-Trémie tout en acier anti abrasion Hardox 450
DELAI DE LIVRAISON		52 semaines
EXTENSION DE GARANTIE (36 mois + ...)		36+0 = 36 mois (BOM, Grue et cadre faux châssis) 60 mois pour les pièces de structure de la grue
PRDX ht		168 500,00
REPRISE d'une BOM		-
Prix net du marché		168 500,00

CLASSEMENT DES OFFRES

L'intérêt économique (35 points)		35
Les valeurs techniques du matériel ou des prestations (35 points)		35
Les délais de livraison du matériel et d'intervention pour maintenance (10 points)		10
L'extension de garantie (20 points)		20
		100

La Commission des marchés, après avoir analysé les offres relatives au marché de fourniture d'une BOM équipée d'une grue, retient pour réaliser le lot 2 les Ets **MANJOT**.....

Les membres de la Commission des Marchés

A collection of approximately ten handwritten signatures in black ink, arranged in a loose cluster. The signatures vary in style, with some being more legible and others being highly stylized or scribbled. The names are not clearly identifiable from the handwriting.

AR PREFECTURE

024-252402284-20180602-20180306-DE
Regu le 12/06/2018